

Bonsoir,

Objet : Analyse des données financières disponibles au sujet du PDI, daté du 20 juin 2017

Dans un premier temps j'indiquerai que je n'ai pas eu accès à toutes les informations financières souhaitées. (Ex. : Les données de 2011, celles de 2017 pour les autres églises, ...) De plus, les données financières pour les autres églises de 2012 à 2016 me furent accessibles que très récemment soit le 28 mai dernier. Malgré tout, j'ai élaboré mon analyse que j'ai partagée par écrit le 6 juin et verbalement le 13 juin en comité avec Marie-Claire Lepage, Marc Lavoie et Pascal Van Nieuwenhuyse, trésorier de l'assemblée de fabrique. Il s'agissait d'un rapport d'un peu plus d'une page accompagné de 4 tableaux ainsi qu'un fichier électronique avec une base de données et une trentaine de tableaux. Suite à quoi, j'ai demandé de rencontrer, en privé, Pascal Van pour une appréciation plus pointue des données. Je vous partage donc mes commentaires et mes propositions :

1. Les surplus et déficits, des données du DPI, ne balancent pas avec les données correspondantes pour Sainte-Genève.

ÉGLISE SAINTE-GENEVIÈVE

Comparaison PDI et État d'opération analysé

<u>Années</u>	<u>2012</u>	<u>2013</u>	<u>2014</u>	<u>2015</u>	<u>2016</u>
	<u>1</u>	<u>2</u>	<u>3</u>	<u>4</u>	<u>5</u>
Surplus(déficit)					
PDI	(5 783,00)	13 211,00	(11 333,00)	(19 234,00)	1 676,00
Opérations corrigées	(21 776,45)	(613,18)	(19 487,81)	(19 233,63)	(42 408,61)
Écart	(15 993,45)	(13 824,18)	(8 154,81)	0,37	(44 084,61)
Opérations analysées	10 281,48	26 773,32	6 642,42	10 294,85	(2 322,54)
Écart	16 064,48	13 562,32	17 975,42	29 528,85	(3 998,54)

Légende :

Opérations corrigées :

Données corrigées par la comptabilité

Opérations analysées : Données corrigées suite à mon analyse.

Ceci dénote une faiblesse dans les données financières et la crédibilité dans ces mêmes données qui ont servi à nous annoncer des décisions.

2. Les données de 2017, soient les plus récentes, nous permettent d'apprécier et de porter un regard sur la situation : (Voir annexe A)
 - a. Que la gestion de l'édifice (partie locative) rapporte 41 213,51\$ net ;
 - b. Que le culte coûte 146 111.19\$ pour essentiellement 2 messes par semaine ;
 - c. Que l'impact de la fermeture serait importante pour la NGNDF (Nouveau Grand Notre Dame de Foy), soit la perte d'un minimum de 48 859.16\$ et plus vraisemblablement 70 000\$ de ressources nettes en considérant l'exode de paroissiens ;
 - d. Que l'analyse d'une répartition des revenus et des coûts centraux, selon l'engagement des fidèles apparaît plus fidèle à la réalité et donne une image plus réaliste. C'est ainsi qu'un surplus de 23,6% au lieu d'un déficit de 8.3% se dégage. Ce qui représente un apport de 50 908.63\$ au NGNDF tout en gardant le statu quo ; (L'engagement des fidèles s'estime de façon significative par sa contribution financière et tient aussi compte, entre autre, de la population, de son appartenance, des services qu'elle nécessite, de sa richesse ainsi que de sa participation.)

3. Pour 2012 à 2016 (au total) on passe d'un déficit de 12,2% à un surplus de 5,8%. Ceci a permis une contribution à la grande paroisse de 47 086,52\$ au lieu du déficit de 103 519,68\$, ce qui est un impact de 150 606.20\$. (Voir annexe B) C'est substantiellement différent de ce qui est présenté dans le PDI.
4. L'immeuble est en bon état et se confirme par aucune réparation majeure de prévue ;
5. Tout cela sans aussi considérer :
 - a. L'apport pastorale et financier des organistes sur place, soit + de 300 000\$ de nouvel argent avec la collaboration de plus de 300 bénévoles et leurs impacts sur le tissu de la paroisse.
 - b. La possibilité d'améliorer cette rentabilité et cette pastorale.
 - c. Avec l'annonce d'une fermeture éventuelle, l'exode des paroissiens et leurs revenus se font et feront davantage sentir.
 - d. C'est ainsi que les dépenses du culte ne diminueront pas pour autant.
 - e. Le nouveau plan pastoral soulèvera la nécessité de ressources additionnelles.
 - f. Les paroissiens de Sainte-Geneviève ont payé ce lieu de rassemblement et l'ont entretenu. Légalement la nouvelle corporation NDF peut le vendre. Mais éthiquement, ce n'est pas défendable à moins que le fruit y retourne.
6. Ceci n'exclut pas :
 - a. Que la vente apportera un capital qui générera des intérêts mais qui selon toute vraisemblance seront de plus en plus utilisée pour supporter des déficits à venir ainsi que des réparations majeures et de la réorganisation, donc qui diminueront d'année en année sans porter au moins les présents fruits ;
 - b. Que les données fournies pourraient varier avec de l'information plus précise particulièrement en ce qui concerne la répartition des coûts centraux ;
 - c. Que l'utilisation de l'église soit revue pour être plus pastorale et rentabilisée ;
7. Autres points :
 - a. Le 21 septembre 1999, un montant de 500 000\$ devait être mis en réserve et destiné à l'entretien et aux réparations majeures de l'église NDF (La Visitation). En 2017 aux E/F, on voit que la réserve est maintenant de 214 047\$. Donc, on peut assumer que leurs déficits depuis ont été annulés. Cette annulation des dépenses n'apparaît aux états financiers par année pour la dite église ?

Enfin, basé sur les données de 2017, ce qui est très récent, Sainte-Geneviève n'est pas un poids, d'aucune façon, mais un support important au NGNDF. De plus, pour améliorer la situation de Sainte-Geneviève, il y a lieu de considérer :

- a. qu'un plan pastoral soit réalisé, avec la collaboration des paroissiens,
- b. qu'un moratoire soit annoncé sur sa disposition afin de chercher des solutions pour améliorer l'utilisation de l'église, (Idéalement ceci suivrait le plan pastoral)
- c. que les marguilliers considèrent une façon plus appropriée de répartir les dépenses centrales,
- d. que les données financières et les décisions soient transparentes.

Mario M. Vézina, cpa, cma

18 juin 2018

